

Afin de s'arrêter et de réfléchir, ensemble, à l'avenir de la SSMG, une Journée des cadres est organisée le 22 septembre 2007 aux Jardins de la Molignée à Anhée (Province de Namur). Laurence JOTTARD a questionné pour nous le docteur VAN DER SCHUEREN sur ce qui motive cette journée. Comme chaque année en juin, nous aidons les jeunes diplômés à se retrouver dans toutes les démarches qu'ils doivent effectuer avant de débiter l'exercice de la médecine.

Lors de chaque Convention des animateurs de la SSMG (ici à Hardelot en 2004), un moment de réflexion sur la SSMG est toujours organisé avec le président, le Dr Michel MEGANCK.

Tout le programme des manifestations de la SSMG à la page AGENDA (page 272)

FAITES-VOUS MEMBRE

COTISATIONS 2007

- Diplômés 2005, 2006 & 2007: Gratuit
(Faire la demande au secrétariat)
- Diplômés 2003, 2004 et retraités 15 €
- Conjoint(e) d'un membre ayant payé sa cotisation 50 €
- Autres 125 €

À verser à la SSMG
rue de Suisse 8, B-1060 Bruxelles
Compte n° 001-3120481-67
Précisez le nom, l'adresse ainsi que l'année de sortie.

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT SSMG

**Du lundi au vendredi,
de 9 à 16 heures,
sans interruption**

**rue de Suisse 8
B-1060 Bruxelles
☎ : 02 533 09 80
Fax: 02 533 09 90**

Le secrétariat est assuré par 5 personnes, il s'agit de:

Thérèse DELOBEAU
Florence GONTIER
Brigitte HERMAN
Danielle PIANET
Joëlle WALMAGH

LA PAROLE À...

Dr Michel MEGANCK

PRÉSIDENT DE LA SSMG

Chers nouveaux Confrères,

Si vous me lisez, c'est que vous avez, sous les yeux, le dernier numéro de la Revue de Médecine Générale, publication de la Société de Médecine générale, faite par des généralistes pour des généralistes.

Notre société, la SSMG, fêtera, l'an prochain, ses quarante années d'existence. Elle est née de la volonté exprimée par les généralistes de pouvoir disposer d'une formation continue de qualité adaptée à leur pratique. Finis les exposés ex-cathedra de médecins qui venaient parler de la médecine de terrain qu'ils ne pratiquaient pas. Finis aussi les discours condescendants des autres spécialités qui s'adressaient à nous, croyant qu'ils parlaient à des médecins sous qualifiés.

Au fil des années, la médecine générale a su s'affirmer, elle est devenue une spécialité à part entière. Tous reconnaissent maintenant la place centrale du généraliste dans l'organisation des soins de santé. On ne parle plus seulement du curatif mais aussi du préventif. Les généralistes élaborent eux-mêmes leurs recommandations de bonne pratique, l'informatique est entrée dans leur vie, ils gèrent et récoltent leurs données, ils restent les défenseurs de leurs patients vis à vis d'une société qui souhaite consacrer de moins en moins d'argent aux soins de santé.

Plus que jamais, la société a besoin de médecins qui acceptent de consacrer une partie de leur temps à promouvoir la qualité de la profession que vous avez choisie de partager avec nous, vos aînés. Je vous invite à venir nous rejoindre: la médecine générale ne restera compétente et efficace que si ceux qui la pratiquent effectivement continuent à en définir les objectifs et lignes directrices.

C'est ce que fait la SSMG depuis sa création, c'est ce à quoi je vous convie en vous souhaitant plein succès dans votre carrière.



RÉFLÉCHIR ENSEMBLE À NOTRE FUTUR

La SSMG semble arrivée à la croisée des chemins. Il est sans doute utile de s'arrêter et de réfléchir, ensemble, à son avenir. C'est en tout cas ce que pensent les Docteurs ORBAN et VAN DER SCHUEREN. Ils organisent donc à nouveau une Journée des Cadres. Y sont invités tous ceux et celles qui, à quelque niveau que ce soit, s'investissent dans la Société Scientifique de Médecine Générale : animateur de Dodécagroupe, de GLEM, d'atelier, de Grande Journée, de Groupe Ouvert... Un appel est lancé à tous les confrères et consœurs, pour ne pas manquer cette occasion exceptionnelle de s'exprimer. Le Docteur VAN DER SCHUEREN nous expose les pistes de réflexion retenues pour cette journée.

Docteur VAN DER SCHUEREN, qu'est-ce qui a motivé votre désir de proposer à nouveau une Journée des Cadres ?

T. VAN DER SCHUEREN : *Disons que certains cadres, parmi lesquels le Docteur ORBAN et moi-même, avons ressenti le besoin de réfléchir à l'avenir de la SSMG. Nous nous posons des questions, nous nous demandons notamment s'il faut que la SSMG s'engage dans autant de projets, s'il ne faut pas définir des priorités. Cette réflexion, nous la faisons régulièrement lors de nos réunions, mais pourquoi ne pas l'engager avec tous les membres de la société ? La SSMG a déjà organisé des journées de réflexion par le passé et elles ont rencontré un grand succès. Je ne pense pas qu'il faille en organiser tous les ans mais nous sommes arrivés à la croisée des chemins. Nous devons réfléchir ensemble à ce que nous voulons. L'impulsion future de notre société doit être celle de ses forces vives. Le comité directeur s'est engagé à aller dans la voie de ce qui aura été demandé au cours de cette Journée des Cadres. C'est un engagement ferme vis-à-vis de ses membres, et c'est formidable.*

Selon vous, la SSMG s'engage-t-elle dans de trop nombreux projets ?

T. VAN DER SCHUEREN : *Je pense que son engagement n'est pas toujours assez réfléchi. À cause de certains projets qui nécessitent un gros*

investissement en personnes et qui ne sont peut-être pas prioritaires, on ne peut remplir d'autres tâches qui sont plus importantes. Je pense notamment au congrès EQUIP, la branche qualité de la WONCA. Ce congrès a demandé une énergie énorme au secrétariat, à Michel VANHALEWYN, à Geneviève BRUWIER, et il n'avait que peu d'intérêt pour les généralistes belges. C'est vrai que c'était un événement international important et de qualité mais je pense qu'il ne représentait pas une priorité. Vouloir aller trop haut nous écarte de la réalité de terrain, de la vie quotidienne des généralistes, et c'est cela qui doit être notre priorité. Mais c'est mon avis, ce n'est peut-être pas l'avis de tout le monde. C'est pourquoi il faut en débattre. Par ailleurs, nous nous rendons compte que les cadres vieillissent et que leur renouvellement n'est pas assuré. Que faut-il faire ? Cela veut-il dire que la SSMG ne plaît pas aux jeunes ? Apparaît-elle trop opaque, difficile d'accès ?

Comment va s'organiser la journée ?

T. VAN DER SCHUEREN : *Nous proposons trois ateliers sous forme de brainstorming. Nous réfléchirons à l'avenir de la SSMG, à sa structure et à la communication interne. Nous espérons voir émerger des idées novatrices capables de donner une nouvelle impulsion, d'apporter un souffle de jeunesse à la SSMG.*

La SSMG a-t-elle un avenir ?

T. VAN DER SCHUEREN : *Bien sûr ! Mais quel futur veut-on pour notre société ? Cela nous amène à réfléchir aux priorités de la SSMG, qu'elles soient scientifiques ou relatives à la gestion. Quelle attitude la SSMG doit-elle adopter face aux nombreuses opportunités qui lui sont proposées ? Cela nous amène aussi à envisager les rapports que la SSMG entretient avec les firmes pharmaceutiques, qui sont ses partenaires de toujours : que peut-on faire avec elles ? Qu'est-ce qui est acceptable ? Qu'est-ce qui est inadéquat, voire interdit ? Et cela nous amène bien sûr à s'interroger sur les stratégies à déployer pour faire s'investir les jeunes généralistes au sein de la SSMG : devons-nous songer à un compagnonnage, un parrainage ? Notre société intéresse-t-elle les jeunes ou la pratique en cabinet leur*

suffit-elle ? La médecine générale se féminise... Que veulent les femmes ? Nous ne pouvons pas et ne voulons pas nous détacher de cette base qui se féminise.

Les problèmes de communication, ce n'est pas nouveau !

T. VAN DER SCHUEREN : *En effet. Nous avons vécu, à l'un ou l'autre moment, des situations où la communication a été déficiente. Nous devons donc travailler à améliorer cette communication, peut-être à la formaliser. Une bonne communication permettrait sans doute de limiter les efforts fournis par différentes personnes en cas de problèmes semblables.*

Vous parlez de réfléchir à la structure de la SSMG. Qu'entendez-vous par là ?

T. VAN DER SCHUEREN : *La structure actuelle, qui compte de nombreuses commissions et groupes de travail au sein des quatre instituts nous paraît fort complexe et ne permet plus, au vu du nombre de projets importants que la SSMG gère, un fonctionnement harmonieux. Il devient parfois difficile de savoir qui est responsable de quoi, qui fait quoi sur tel projet. Il nous semble nécessaire de mettre en place une nouvelle structure qui s'articulerait autour des tâches et des objectifs de la SSMG. Actuellement, l'Institut de Formation Continue fait de la formation, l'Institut de Médecine Préventive en fait aussi et l'Institut d'Informatique aussi ! Il semblerait que la SSMG ait deux types de tâches : la réalisation de projets avec des partenaires aussi divers que la Santé Publique, l'INAMI, les universités..., et une fonction d'enseignement, de formation. Ce sont les deux piliers autour desquels pourrait s'organiser la nouvelle structure... mais comment ?*

L'enjeu semble d'importance.

T. VAN DER SCHUEREN : *Cette Journée des Cadres est une occasion exceptionnelle d'exprimer son avis sur le futur de notre société. J'ai envie de dire à mes confrères et consœurs : « Venez. Venez dire ce que vous pensez, ce que vous souhaitez qui change. On tiendra compte de votre avis. Ne laissez pas passer cette chance-là ! »*

L. Jottard

Spécial jeunes diplômés

PRÉSENTATION DE LA SSMG

Qu'est-ce que la SSMG ? Qui en fait partie ? Comment en faire partie ? Il n'est pas inutile d'apporter ici quelques éléments de réponses à l'attention des médecins généralistes fraîchement diplômés. En effet, dès leur installation, ils entendront peut-être parler des dodécagroupes de leur région ou recevront des invitations pour les grandes journées ou le séminaire à l'étranger. Toutes ces manifestations sont organisées par la Société Scientifique de Médecine Générale (SSMG).

Un peu d'histoire nous permettra de mieux faire comprendre son objectif. La SSMG a été créée en 1968 à l'initiative de quelques médecins généralistes parmi lesquels on retrouve les noms d'Edmond DANTHINE, Michel VAN DEN HAUTE, Paul PIERRET, Michel VRAYENNE et Christian CABUT.

Son premier objectif était une meilleure adaptation dans la forme et dans le fond de l'enseignement post-universitaire destiné au médecin généraliste grâce à une formation continue spécifique. Pour atteindre ce but, la SSMG a émis dès le départ des principes qui ont toujours été les siens : le programme et le choix des sujets doivent être faits par des médecins généralistes pour des médecins généralistes. Pour être dynamique et adaptée, la formation continue doit être prise en mains par des médecins généralistes de formations différentes, d'âges différents, d'universités différentes. Elle doit se faire, par petits groupes, permettant une dynamique d'échanges. Le programme de recyclage doit être pluraliste, inter-universitaire et décentralisé. Depuis presque 40 ans, cette formation continue s'est sans cesse développée, sans cesse adaptée. Toutes les activités actuelles de la SSMG, que ce soient

les grandes journées, les week-ends, les semaines à l'étranger, les Entretiens de la SSMG, les

dodécagroupes s'inspirent d'ailleurs de ce principe : une formation continue par le généraliste, pour le généraliste. Le secrétariat de la SSMG est à votre disposition pour tout renseignement (02 533 09 80). Dans le même temps, vous pouvez également vous faire membre de la SSMG, la cotisation étant gratuite pour les jeunes diplômés (voir page 269).

Luc PINEUX



Le Dr Edmond DANTHINE, à l'initiative duquel la SSMG a été créée, en a été le président pendant plus de 25 ans.



Spécial
Jeunes
Diplômés

SPÉCIAL JEUNES DIPLÔME

FORMALITÉS À ACCOMPLIR

Avec l'obtention du diplôme, voici enfin l'entrée dans le monde professionnel. Enfin, pas tout à fait puisqu'il reste encore deux années de pratique soit en hôpital, soit en médecine générale, avant de pouvoir s'installer définitivement. Du moins pour ceux qui seront sélectionnés, nombreux clausus oblige. Voici quelques informations utiles pour réaliser les formalités nécessaires à l'exercice de la médecine.

DÉMARCHES POUR RECEVOIR SON NUMÉRO INAMI

Avec le visa de l'administration de l'Art de guérir reçu par courrier recommandé à l'adresse de leur domicile, le jeune diplômé pourra aller s'inscrire à l'Ordre des Médecins (voir encadré ci-après), muni également d'un certificat de bonne vie et mœurs délivré dans les 3 mois par son administration communale. Il doit se présenter au bureau de l'ordre de l'endroit de son activité ou, à défaut, de son adresse civile. Ensuite, pour obtenir son numéro INAMI, il lui faudra envoyer à commission d'agrément du ministère de la santé publique (voir encadré ci-après) une série de documents : le formulaire remis par

l'Ordre des Médecins, l'attestation d'inscription au DES en médecine générale délivré par l'université, le certificat de suivi de 200 heures d'enseignement spécifique en MG délivré par l'université, le certificat d'ECG (le cas échéant), votre attestation de sélection délivrée par l'université, votre plan de stage signé par le maître de stage de la 1^{re} année et la 1^{re} convention de stage établie par la Direction des ressources humaines de votre clinique ou par votre maître de stage. Il recevra ensuite, par la Poste, son numéro INAMI de médecin en formation. Pour le médecin qui n'a pas de formation en vue, il peut obtenir son numéro d'identification INAMI (000) en se rendant au service des soins de santé de l'INAMI à Bruxelles (voir encadré ci-après) avec le formulaire remis par l'Ordre des Médecins.

FORMALITÉS INDISPENSABLES EN ENTRANT DANS LE MONDE DU TRAVAIL

D'autres formalités sont nécessaires, indépendamment de celles concernant l'autorisation d'exercer la médecine générale. Il est en effet indispensable de s'affilier dans les 90 jours de son début d'activité à une Caisse

Interrégionale d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants (CIASTI), de souscrire une assurance "Responsabilité Civile Professionnelle" débutant au premier jour de son assistantat et de prévenir sa mutuelle qu'il travaille dorénavant de manière régulière.

L. Pineux

ADRESSES UTILES

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Administration de l'art de guérir
Place Victor Horta 40 b^{te} 10
B-1060 Bruxelles – 02 524 97 56

I.N.A.M.I.

Service des soins de santé (6^e étage)
Avenue de Tervuren 211,
B-1150 Bruxelles – 02 739 78 36

ORDRE DES MÉDECINS

- **Brabant Fr.** : Av. de Tervuren 417, B-1150 Bruxelles – 02 771 24 74
- **Hainaut** : Rue des Archers 6b, B-7000 Mons – 065/33 53 92
- **Liège** : Rue Forgeur 6 B^{te} 11, B-4000 Liège – 04 223 44 36
- **Luxembourg** : Avenue Nothomb 8 B1, B-6700 Arlon – 063 23 56 26
- **Namur** : Rempart de la Vierge 3 B4, B-5000 Namur – 081 22 34 19



vendredi 29 juin 2007
20 h 00-22 h 00

Où: Binche
Sujet: Gestion des troubles du comportement de la personne âgée •
Dr Christian CLAEYS
Org.: G.O. Groupement des Médecins de Binche et entités avoisinantes
Rens.: Dr Damien MANDERLIER
064 33 13 60

samedi 08 septembre 2007
11 h 30-17 h 00

Où: Auvelais
Sujet: Journées d'automne de l'UMENAM
Org.: UMENAM
Rens.: Dr Dominique HUBERT
081 56 05 59

mardi 18 septembre 2007
20 h 45-22 h 45

Où: Philippeville
Sujet: La détection précoce du patient psychotique •
Dr Laurent MALLET
Org.: G.O. Union Médicale Philippevillaise
Rens.: Dr Bernard LECOMTE
060 34 43 25

jeudi 20 septembre 2007
20 h 30-22 h 30

Où: Beauraing
Sujet: Le cancer du sein •
Pr Jean-Marie NOGARET
Org.: G.O. Union des Omnipr. de l'Arr. de Dinant
Rens.: Dr Etienne BAIJOT
082 71 27 10

jeudi 20 septembre 2007
20 h 30-22 h 30

Où: Chimay
Sujet: Mises au point pré-opératoires •
Dr Didier VERSTRINGE
Org.: G.O. Assoc. des Gén. de la région des Fagnes
Rens.: Dr Denis BOTTON
060 21.22.12

mercredi 03 octobre 2007
20 h 30-22 h 30

Où: Charleroi
Sujet: Actualisation des techniques d'aide au sevrage tabagique
Org.: Commission de Charleroi
Rens.: Dr Jean-Pierre ROCHET
071 43 80 55

Groupes ouverts

MANIFESTATIONS SSMG 2007

15 septembre à Morlanwelz-Mariemont

Grande Journée "Des vaccinations pour tous les âges"

Organisée par la Commission du Centre

29-30 septembre & 20-21 octobre à Louvain-la-Neuve

Entretiens de la SSMG

Organisés par l'Institut de Formation Continue

<http://www.ssmg.be>

La SSMG organise une Grande Journée sur le thème

DES VACCINATIONS POUR TOUS LES ÂGES

le samedi 15 septembre 2007 à Morlanwelz-Mariemont

Lieu: Musée de Mariemont

Coordinateur: Dr Pierre LEGAT, SSMG

Horaire et programme:

- | | |
|---------|--|
| 12 h 30 | Accueil et inscriptions |
| 13 h 30 | Immunologie & vaccinations: ce n'est pas sorcier! 3 exemples concrets
Orateur: Pr Marc DE RIDDER, Immunologie, ULB |
| 14 h 15 | Quelles sont les nouveautés en 2007?
Orateur: Dr Patrick TREFOIS, Question Santé et SSMG, Bruxelles |
| 15 h 00 | Pause-café |
| 15 h 30 | Les vaccins du voyageur, la malaria
Orateur: Dr Camelia ROSSI, Maladies infectieuses, CHU Ambroise Paré |
| 16 h 15 | Le calendrier vaccinal et les rattrapages
Orateurs: Dr Michel CASSIERS, Pédiatre, Seneffe et Centre Hospitalier de Jolimont et
Dr Jean-Pierre CHAMI, Maladies Infectieuses, Centre Hospitalier de Jolimont |
| 17 h 00 | Conclusion |

Inscriptions: L'inscription à cette Grande Journée est souhaitée.
Inscriptions préalables: gratuit pour les membres SSMG, 8 € pour les non-membres, à verser sur le compte SSMG 001-3120481-67 avec la mention "GJ 15/09/2007".

DANS LA RMG N° 245 DE SEPTEMBRE,

**vous pourrez lire l'interview du Dr Legat,
Président de la nouvelle commission du Centre.**

La SSMG organise, sur 2 WE non résidentiels, un congrès de médecine générale

LES ENTRETIENS DE LA SSMG

les 29-30 septembre et 20-21 octobre 2007 à Louvain-la-Neuve

Lieu: Auditorium Sainte-Barbe, Louvain-la-Neuve

Coordinateur: Dr Pierre CANIVET, SSMG

Programme:

8 ateliers

1. L'examen du genou (Dr Jacques MAGOTTEAUX, CH de l'Ardenne)
2. Propédeutique neurologique/instabilité de la marche (Dr Michel GONCE, Liège)
3. Actualité en réanimation cardio-respiratoire (Dr Pierre MOLS, CHU Saint-Pierre, Bruxelles)
4. Biologie Clinique (Dr Jean-Michel POCHET, Cl. Univ. Mont-Godinne)
5. La femme ménopausée – THS – Urogénital (Dr Patrick EMONTS, CHR de la Citadelle)
6. La problématique des adolescents (Dr Pierre SCHEPENS, Cl. Saint-Pierre, Ottignies)
7. Soins palliatifs: les urgences en fin de vie (Dr Michel STROOBANT, Cl. Europe 2 Alices)
8. Droit et Médecine (M^e V. CALLEWAERT, avocat)

4 cours théoriques

- 30/09: Le rein diabétique (Dr Jean-Michel POCHET) –
Les pièges en orthopédie (Dr Jacques MAGOTTEAUX)
- 21/10: Parkinson + diagnostics différentiels des tremblements (Dr Michel GONCE) –
Signes d'alerte et pathologies pendant la grossesse (Dr Patrick EMONTS)

Le programme entier ne peut se réaliser que sur les 2 WE!

Renseignements: Secrétariat de la SSMG ☎ 02 533 09 84 (le matin)

Inscriptions: Voir bulletin d'inscription page 274

**Attention l'inscription est obligatoire.
Pas d'inscription sur place!**

CONCOURS PRÉTESTS

Chers lecteurs,

Depuis le mois de janvier 2007, les réponses aux prétests ne sont publiées que dans le numéro suivant. Ces prétests deviennent en effet désormais l'objet d'un concours. Les lecteurs qui souhaitent participer sont invités à renvoyer leurs réponses à l'aide du bulletin de participation ci-dessous. Le lecteur qui en fin d'année aura renvoyé un maximum de réponses exactes remportera une place gratuite à la Semaine à l'étranger organisée par la SSMG l'année suivante.

RÉPONSES AUX PRÉTESTS REVUE 243

Réponses prétest **troubles ioniques** :
(243-1) 1. Faux – 2. Vrai – 3. Vrai

Réponses prétest **trochantérite** :
(243-2) 1. Vrai – 2. Faux – 3. Faux

BULLETIN RÉPONSE

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° Inami :

Réponse au prétest 244-1:

1: Vrai – Faux — 2: Vrai – Faux — 3: Vrai – Faux

Réponse au prétest 244-2

1: Vrai – Faux — 2: Vrai – Faux — 3: Vrai – Faux

Entourez la mention "vrai" ou "faux" correcte.

Les réponses sont à renvoyer avant le 31 juillet 2007 à Elide Montesi, Concours RMG 244, rue Ste Anne 15, 5060 Sambreville ou par mail à elide.montesi@ssmg.be

BULLETIN D'INSCRIPTION "ENTRETIENS DE LA SSMG"

les 29-30 septembre et 20-21 octobre 2007 à Louvain-la-Neuve

Ce bulletin est à renvoyer pour le 21 septembre 2007 à la SSMG
rue de Suisse 8, B-1060 Bruxelles – fax: 02 533 09 90

Nom Prénom
Rue n°
Localité Code Postal
Tél / Membre SSMG n°

TARIF:

Droit d'inscription: ☐ 80 € (membre SSMG) ☐ 140 € (non-membre) ☐ 40 € (< 3 ans d'installation)

Repas: ☐ 30 € pour les 2 repas des dimanches midi (soit 15 €/repas)

Prière de cocher les cases nécessaires

Je m'inscris aux 2 week-ends des Entretiens de la SSMG (29 et 30/9 & 20 et 21/10)

et verse ce jour la somme de: €

sur le compte 001-3142230-88 de la SSMG avec la mention: "Entretiens 2007"

Mon inscription ne sera définitive qu'après réception de ce montant et me sera confirmée par l'envoi d'une facture acquittée.

Attention l'inscription est obligatoire. Pas d'inscription sur place!

Cachet

Date

Signature